

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1914)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Excusez !...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-210344>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

indemnité de 20,000 florins, toutes les terres que le traité de Fribourg avait données aux Confédérés. Dès lors, les seigneuries de Grandson, Montagny, Orbe, Echallens et Böttens passèrent [sous la domination de Fribourg et de Berne, qui en formèrent deux bailliages mixtes, dont les baillis étaient nommés alternativement pour deux ans, par Fribourg et Berne.

### LA DERNIÈRE ILLUSION

M<sup>me</sup> SOPHIE était dans tous ses états. Sa quiétude habituelle et la pondération avec laquelle elle considérait ordinairement les événements et les gens étaient, pour la première fois, remplacées par une agitation et une anxiété pénibles.

Il y avait aussi de quoi, mes bons amis.

M<sup>me</sup> Sophie, pour la dixième fois, au moins, de la journée relut la lettre de son cousin Alphonse et, comme à chacune des neuf lectures précédentes, fut de nouveau en butte à un étonnement ému et à un trouble qui, pour nouveau qu'il fût, ne manquait pas d'un certain charme.

En deux mots, cette lettre du cousin Alphonse n'était rien moins qu'une déclaration et une demande en mariage. Oh ! une déclaration raisonnable, sans ces exagérations propres aux amoureux et aux poètes, et une demande en mariage faite en termes pondérés, calmes, sans passion.

Elle demandait, cette lettre, plutôt l'association de deux solitudes, l'union de deux résignations que la communion de deux âmes emportées sur les ailes d'un fol amour.

Mais tel quel, déjà froissé d'avoir été plié et déplié maintes fois, voire même bâisé, timide et discret, ce petit chiffon de papier avait été accueilli par sa destinataire comme le fut l'astre par les rois Mages ; avec un respect, une ferveur qui eussent étonné probablement le cousin Alphonse lui-même.

Il y avait si longtemps qu'elle l'attendait cette demande, si longtemps qu'elle la désirait !

Et le cousin allait venir ! Dans un instant il serait là, dans cette chambre qui avait abrité tant de rêves et tant de déceptions !

— Il sera là, près de moi, ému, timide, suppliant, comme il n'a sans doute pas osé se montrer il y a vingt ans !

M<sup>me</sup> Sophie, à cette pensée, sentit ses jambes se dérober, une larme perla entre ses cils, elle s'assit sans force, éperdue.

Elle se remit bien vite, d'ailleurs, et fut saisie d'une crainte d'être surprise par son soupirant.

Elle se leva et, avec une hâte, une impatience bien compréhensibles, s'en fut à sa chambre à coucher, choisit sa plus belle robe, s'en revêtit et consulta son miroir.

Son bonheur était si grand, si imprévu qu'elle en était transfigurée et que la glace lui renvoya son image radieuse, épanouie et que, elle, si modeste pourtant, elle ne se trouva, ma foi, point trop déplaisante.

Le cousin Alphonse pouvait venir ; on était sous les armes.

Trois heures sonnèrent ; puis quatre ; puis cinq. Personne !

— Il aura été retenu !

Enfin, à six heures et demie, un coup de sonnette, vibrant, joyeux ; M<sup>me</sup> Sophie se précipite. Hélas ! ce n'est qu'un jeune messager, porteur d'une lettre et qui s'enfuit sitôt faite sa commission.

Ne voulant croire qu'à une remise de la visite tant attendue, mais anxieuse pourtant, M<sup>me</sup> Sophie revint dans sa chambre, fit sauter le cachet lit et, soudain, resta figée, sans un mouvement, la lettre tombée sur les genoux.

Puis elle pleura comme on pleure sa première et sa dernière illusion, désespérément,

tandis que, le regard fixe, elle voit, sur le mur, à travers la brume des larmes, danser, rouge sur le papier blanc, la date narquoise et cruelle « 1<sup>er</sup> avril. »

B. STENNA.

**Avez-vous un moment ?** — Un marchand de fromages d'une petite ville allemande offre à ses clients un nouveau fromage qui ne coûte que 20 pfennigs. C'est le « Oberammergauer-passionsfestspielalpenkräuterklosterdelikates-frühstückskäse ». Tout simplement. Ce qui veut dire : « Fromage du cloître, extrêmement délicat pour le petit déjeuner, aux herbes des Alpes, pour les fêtes de la passion d'Oberammergau. »

### LA CATON ET PIERRO DAO TSIGRE

(Patois du district de Grandson.)

On mè baillé Pierro dao Tsigre ;  
Ma fai, nè sé pas sè i'ai tol ;  
Crâo què l'annèrè mi Ninigre ;  
Câ, po tsantà l'a balla vox,  
Et poui iè sâ férè 'na danse ;  
È lo fâ biô vèré valtsi ;  
Pierro, pas mî qu'on beu dè France,  
Cî vilho fou, nè sâ budzi.

Ninigre, por lu, c'est damadzo  
Què séyé on pétit Allémard ;  
Sè porrai què lo mariâdzo  
Dè no dou sè farai déman.

Lo Tsigre est résto, quand liai sondzo,  
Fanmère prâo sè blau bocons.  
Portant, cin sérai fotu rondzo  
D'avai cî fou din ma maison.

'Na né qu'on nè vèyai pas gotta  
Pierro va trovâ la Caton.  
L'abordè à pou pri su clia nota :

« Caton, bouéta ton cotillon,  
Et vin m'euvri ; fâ 'na crémâna  
Qu'on est câzi pro chai dzalla.  
Vin euvri sin férè la ménâ ;

Ton fou nè veut pas s'in allâ. »

Ao bet dé cin ao six sénannè,  
Quand cin vegne su lo bon tim,  
Qu'on voignivè lè p'titè grannè ;  
On oïe, per on blau matin,  
Lè valets dè tot lo vélazdo  
Què fasan ronfiâ lo canon,  
Po célébrâ lo mariâdzo  
Dâo Tsigre et poui dè sa Caton.

S. G.

### L'HISTOIRE D'UNE « FÉDÉRALE »

Un habitant des Monts-de-Lavaux avait résolu d'aller au Tir fédéral de Berne. Mais son gousset souffrant un peu d'anémie, le brave homme dit à sa femme :

— Dis, Marienne, j'ai envie d'aller faire un tour au Tir fédéral. Je vais prendre cette bonne de kirsch, qui est dans l'armoire, je la vendrai à Berne et ça me fera un peu d'argent pour payer la fête. Qu'en dis-tu ?...

— Eh bien, oui.

Ainsi dit, ainsi fait. La hotte au dos, dans laquelle est la bonbonne, son fusil à l'épaule, notre paysan part un beau matin pour la gare la plus voisine. Presque à destination, il butte une pierre et tombe de tout son long. La bonne roule, se brise, et le kirsch se répand sur le sol.

Le malheureux se relève, contemple d'un air navré le désastre et l'effondrement de ses beaux projets.

Adieu ! le Tir fédéral.

Alors, de rage, il continue son chemin et arriva à la ville où il devait prendre le train pour Berne, il entre au cabaret et la journée durant fait la fête à sa façon avec l'argent destiné au billet de chemin de fer.

Le soir, fortement éméché, on le devine, il rentre au logis.

La femme accourt et voyant le triste état dans lequel est son homme, elle fronce le sourcil et prend sa voix des jours d'orage.

— Alo ! pour l'amour du ciel, où as-tu pu te mettre dans cet état ? C'est pourtant pas à Berne ! Ce serait du propre ; dans la capitale de la Suisse. Ah ! ces Bernois auraient une belle idée des Vaudois. C'est une honte ! Tiens, si les cornes ! Allons ! réponds ! Tu es là aussi muet et petou qu'un derbon. D'où viens-tu ? Où as-tu pu boire à ce point ? Et avec qui, encore ?... Avec qui ?...

— Mais coute, Marienne, je vais t'expliquer. Aussi, tu me laisses pas parler. Tu dis tout, avec !...

— C'est bon ! C'est bon ! Pas tant d'explications.

— Oh ! alors... tu comprends... Tu veux que je t'dise et puis tu veux pas...

— Voyez-vous ça, si ce n'est pas t'honteux, y peut pas seulement dire papet !

— Atiuta, Marienne ! Mâ le faut botsi on moimint, ne pu rein dere. L'est tot bounamin que su resta prâ pè l'Abbaye de Ciully et iè zu lo premi prix à la corsa à la rame. L'est cein que m'a soulâ.

L. E.

**Distinguons.** — Un locataire sans enfants s'installe dans une maison de Paris, qui n'admet à franchir son seuil ni chiens, ni chats, ni perroquets, ni enfants.

Le premier jour, il croise dans l'escalier de jeunes citoyens, fort loin d'être majeurs.

« Vous m'avez dit, signifie-t-il au concierge, qu'on ne voulait pas d'enfants dans la maison et pourtant en voilà.

— « Monsieur, répond l'autre avec majesté, ce ne sont pas des enfants, ce sont les fils du propriétaire.

### EXCUSEZ !...

**S**ous le titre : *Scène de la Vie pastorale, le Journal suisse des Postes, Télégraphes et Douanes* publie la pochade suivante, dont le sujet plaisant fait oublier la forme, un peu trop insouciant des règles prosodiques.

Nous laissons aux intéressés, plus compétents que nous, le soin de juger de l'exactitude du tableau. Nous nous bornons à constater que cette pochade n'est pas pour donner aux jeunes gens, en quête d'une position sociale, le désir de coiffer la casquette bleue à lisérés rouges de l'administration postale.

Est-ce bien là ce qu'a voulu l'auteur ?

\* \* \*

(Dans le salon du directeur. Tentures bleues très sombres, meubles austères. Monsieur le directeur, 60 ans ; le candidat, 17 ans.)

Le Directeur.

Ainsi vous désirez entrer dans nos services. Et je vais vous inscrire avec d'autres novices.

Le candidat.

C'est mon vœu le plus cher, monsieur le directeur. Je sors du cabinet d'un célèbre docteur. Qui me trouve en tous points apte pour le physique. Je connais le calcul, les langues, la musique, Je connais mon pays de Chêne à Frauenfeld. Et j'en remontrerais aux chevaux d'Eberfeld. Pour l'algèbre et pour les hautes mathématiques. Je connais les auteurs, les nouveaux, les antiques. J'ai lu Bergson, Rousseau, Montaigne, Rabelais, Confucius, Stendhal et même Alphonse Allais. Vous voyez donc, monsieur, que je connais mes lettres.

Le Directeur.

Ah ! vous en savez trop pour affranchir des lettres. Pour trier des journaux et peser des colis, Tous vos nombreux talents, monsieur, sont très jolis.

Mais ne sont d'aucun prix pour faire la carrière. Chez nous, il faut aimer courants d'air et poussière.

Il faut dormir le jour et travailler de nuit,  
Manger quand on le peut et tout ce qui s'ensuit.  
Qu'importe Rabelais, il faut savoir comprendre  
Le français fédéral qui n'est pas toujours tendre  
Il faut s'attendre à toutes sortes de rapports  
Et demander pardon et respecter les forts.  
Chez nous, il faut savoir se passer de vacances,  
Renoncer aux plaisirs, au théâtre, à la danse,  
Ne jamais se tromper et retenez ceci,  
Il faut savoir, monsieur, combler un déficit.  
Il faut être poli, serviable, docile,  
Se contenter de peu, n'être pas difficile,  
Ne pas croire que les fêtes sont pour fêter,  
Car les fêtes, monsieur, sont pour nous embêter,  
Et tandis que chacun, dans le peuple en liesse,  
Se repose et s'amuse et se porte à la messe,  
Notre travail à nous est toujours décuplé.  
Il me serait aisément d'allonger le couplet  
Monsieur...

*Le candidat.*

C'est suffisant, grand merci, je me trotte  
Et je vais postuler, Monsieur, cireur de bottes.  
(Il sort.)

François TREYCOVAGNE.

**LA ROSINE ET SON CHEVALIER**

(Vers libres, envoyés par un de nos abonnés)

A onna fita d'Yverdon  
On couple étais intra din le riond.  
Aprí avei dansi onna valtse et onna polka  
Din le riond sé son promena.  
La felhie, conteinta d'avei on bon danchau,  
Lei fa : « On s'accordérai bin lé dou grachau.  
Ai-vo oncora voutron père et voutra mère ? »  
— Où, dit le valet, s'en ti le dou à la chaumiére.  
Et vo le voutro ? — Oh bin ! mon père è tapa célon,  
El rindzé assebin le crebelions.

Ma mère, sto dzo, lè à quatre moins ion.  
Ma tanta Cornamuza lei a promet on cotillon.  
Má dité-vei, ci bio valet, n'ilé-vo pas dé per lé  
damon ?

Mé simbié vo zavei vu per Montherond.  
— Vo vo trompa, la felhe, né pas mé ; su de Voirin.  
— Pas possiblo ? éte verei, vo zité de Voirin ?  
Cédé vo quemin on dit dé voutron indrei ?  
— Na, dité mé vei, améré bin le savei.  
    « Voirin, Voirindzi  
    Essertené et Pailly,  
    Orzin, Odzin, Oppin,  
    To cin ne vau rin. »

— O ! la felhe, quemin vo debita cin,  
Ité-vo potitire dé Sarzin ?  
— Oh ! bio valet, n'alla pas creire que zu dé Sarzin,  
Ne vo fo pas me teni po onna pourra dzin,  
Mé que su de trei courouné,  
Toté lé trei bin bouné :

Dó Palindzo, dé Pailly et dé Treytorin  
Et vo z'ara voutron affère en mé pregnin.  
— Eh ! grand Dieu ! dit le valet, vo zité bin pouro  
Et po cutzi quemin fédé vo : [tsi vo,  
Pas dé lindzo, pas delhy, et de trei-to-rin,  
On né pas asse pouro qué sin pé Voirin.]

La Rosine a tant bisqua que sé teria dé pi  
Et Buffat le valet ne leia ia pas corei aprí.

Rédigé par A.-M.-D. Pochon,

St-Crépin.

**Le vendredi de St-Antoine.** — Dans une fête foraine, deux bons paysans, le mari et la femme, sont arrêtés devant une baraque à l'enseigne du *Théâtre de St-Antoine*. Sur les tréteaux, un pitre clame le boniment, qu'il scande de retentissants éclats de rire, cependant qu'un jeune garçon, en maillot pailleté, tape à tour de bras sur une grosse caisse. Autour d'eux, se soutenant à peine sur ses jambes fluettes et le corps aussi maigre que celui du loup de la fable, un petit cochon, au poil ras, à la queue en tire-bouchon, erre misérablement.

— Dis-voi Samuét, fait à son mari la paysanne, cet alangué a beau rire, son caïon ne vaudrait pas lourd chez le charcutier. Je crois pardine bien qu'y le nourrissent avec le son de la grosse caisse !

— Oui, c'est sûr ! Mais c'est peut-être bien pour que Saint-Antoine puisse en manger le vendredi sans faire gras.

**LE MAL A LA MODE**

Un appendice, en général, est tout ce qui dé passe. La trompe d'un éléphant est un appendice.

Mais depuis quelque temps, on a pris l'habitude de réserver ce mot à un petit organe en forme de doigt de gant, qui se trouve à la partie inférieure du gros intestin.

On n'a jamais su à quoi servait l'appendice, sinon à se bourrer de menus objets, déchet de la digestion, tels que boutons de culotte, noyaux de cerise, etc... Mais cette utilité est contestable.

Quand l'appendice est ainsi bourré, il s'enflamme comme un canon bourré de poudre.

C'est ce qui produit l'appendicite.

L'appendicite est une maladie relativement moderne. Aucun des grands hommes de l'antiquité n'est mort de l'appendicite. C'est une question de mode. Cette maladie a été inventée récemment par les médecins. Elle a été lancée par le roi Edouard VII, l'arbitre des élégances.

Elle sera désormais de prétexte aux opérations les plus coûteuses. Dès que l'on a mal au ventre, serait-ce à force de rire, les chirurgiens proposent de vous l'ouvrir.

Cette mode vient, sans doute, de l'Orient.

C'est la conséquence de l'influence croissante de la civilisation japonaise. Au pays du Soleil levant, l'opération analogue se pratique avec un grand sabre, et se nomme « harakiri ».

Les Japonais se livrent à cet exercice, pour un oui, ou pour un non, aussi naturellement qu'on se crève l'œil.

\*\*\*

L'opération de l'appendicite n'est guère plus dangereuse que la maladie elle-même. Elle donne parfois lieu à des résultats imprévus. On cite l'exemple d'une jeune repasseuse, qui avala un jour, par mégarde, et sans s'en apercevoir, son fer à repasser. Quelques jours après, elle se plaignait de pesanteur dans le ventre. On lui fit subir l'opération. Quelle ne fut pas sa surprise heureuse quand on retrouva dans l'appendice le fer qu'elle croyait à jamais perdu !

Dans ces conditions, il faudrait être insensé pour ne pas se soumettre à l'opération toutes les fois qu'elle paraît nécessaire. Il est inutile cependant de tenter cette opération, quand les dimensions de l'objet perdu ne permettent pas de supposer qu'il se trouve dans l'appendice, comme dans le cas d'une bicyclette, d'un corset ou d'un piano.

\*\*\*

On ne doit pas, également, procéder à l'opération à des intervalles trop courts. Se faire ouvrir le ventre une fois, deux fois par an, au maximum, est très suffisant.

D'autant plus que si le chirurgien a enlevé l'appendice, en entier, la première fois, son insistance à revenir à la charge pourrait être attribuée, légitimement, à l'amour du lucratif.

Les journaux ont mené grand bruit, il y a cinq ou six ans, autour du cas d'une vieille dame de Lille, à laquelle un docteur peu scrupuleux, sous prétexte de complications, ouvrit le ventre soixante-quatorze fois.

Pour justifier ses manœuvres, chaque fois il découpait un petit morceau d'intestin, qu'il montrait à la patiente, triomphalement.

Quand la famille, justement émuë, se décida à faire une enquête, il avait déjà enlevé à la pauvre femme tout le rectum et une partie du côlon.

Elle en mourut de saisissement.

\*\*\*

De pareils abus sont rares. Ils sont, d'ailleurs, intéressants, parce qu'ils prouvent que nous avons dans le corps beaucoup d'organes inutiles. On commence déjà à pratiquer des opérations sur le cœur. C'est un organe bien fragile, et qui nous expose à bien des dangers.

Il serait à souhaiter que l'on pût le supprimer.

Et l'estomac ? Il faudrait ne pas avoir d'estomac pour ne pas avoir le courage de s'en séparer.

Sans aller jusqu'à admettre l'histoire de l'Invalide à la tête de bois, qui doit être définitivement rejetée parmi les fables ridicules, on peut très bien supposer le remplacement ou l'ablation de telle ou telle partie du corps.

Aucune n'est indispensable. Il y a des gens sans cervelle, et qui vivent très bien. D'autres manquent de nez, et d'oreille, ce qui désole les musiciens. D'autres, au contraire, ont des organes dont l'utilité les exaspère. Certains ne savent que faire de leurs dix doigts. Qu'ils se les fassent couper.

On peut pratiquer l'appendicite sur les hommes et les femmes, indistinctement. Il n'en est pas de même de toutes les opérations. L'ovariotomie, par exemple, sans aller chercher plus loin, paraît exclusivement réservée aux dames.

Il n'en est pas moins vrai que les chirurgiens ont une tendance à opérer de l'appendicite les dames surtout. Cela est bien excusable de leur part. Un chirurgien est toujours un homme, et qui donc le blâmera, si la patiente est une jolie femme, de profiter de ce doigt de gant pour lui faire un doigt de cœur ?

DIAFOIRUS.

**Discretio[n] absolu[e].** — Deux commères se rencontrent au marché.

— Eh bien, Mme Gibou, fait l'une, vous avez des nouveaux voisins. Quelle sorte de gens est-ce ?

— Je ne sais pas. D'abord, moi, je ne me mêle jamais de ce qui ne me regarde pas. Vous pensez bien que je ne m'occupe pas de ce qui se passe chez mes voisins... Tout ce que je sais, c'est qu'ils sont mariés depuis dix ans, que le mari est employé dans un magasin, que la femme a des tâches de rousseur et porte des faux cheveux, qu'ils ont un petit garçon insupportable appelé Victor, qui va à l'école primaire, qu'ils se disputent de temps en temps, que le samedi soir ils ont souvent du monde (des gens assez mal vêtus et qui se soulent abominablement), que le dimanche ils vont en visite chez les parents du mari et que le père de la femme est établi marchand de porcs à Villars-les-Bielles, que même il ne fait pas de bonnes affaires... Mais, je vous répète, je ne suis pas femme à m'occuper de ce qui se passe chez les autres... Oh pour ça, non !...

**La saison lyrique.** — La saison de printemps 1914 s'annonce sous les plus heureux auspices et l'on dit le plus grand bien de la troupe, soigneusement composée par M. Bonarel, dont les premiers sujets nous arrivent précédés d'une brillante réputation.

Les chœurs, très nourris, comprendront 16 dames et 16 messieurs. La Direction s'est assurée, en outre, le concours de l'Orchestre symphonique, qui sera placé sous les ordres de M. Flon, si fort apprécié l'an dernier.

Pour les débuts, M. Bonarel nous annonce une primeur : *Le Comte de Luxembourg*, opéra-comique en 3 actes, musique de Franz Lehár, qui a retrouvé partout le même succès triomphal que « La Veuve Joyeuse », du dit compositeur.

Les représentations auront lieu, dans la règle, le mardi, le vendredi et le dimanche. Exceptionnellement, *Le Comte de Luxembourg* sera donné tous les soirs à partir du mardi 14 avril jusqu'au dimanche suivant, ce jour-là en matinée et soirée.

Nous remarquons, en outre, au répertoire, à côté des œuvres courantes, telles que : Lakmé, Thaïs, Werther, Mignon, Manon, Faust, Carmen, Le Barbier de Séville, Les Noces de Jeannette, La Fille du Régiment, etc., etc., deux nouveautés pour Lausanne : *La Altvandière*, de Benjamin Godard, et Sapho, de Massenet.

La location est ouverte, au Théâtre, dès mardi.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.